



LE SECRÉTAIRE & LA PROGRAMMATION DES OFFICES RELIGIEUX

Le Secrétaire de paroisse réalise chaque semaine la programmation des officiants qu'il annonce la première fois durant le culte du dimanche matin 10 heures au cours des **Annonces**. Il établit cette programmation sur la base des cultes programmés par le Saint-Siège de Porto-Novo avec l'aide du Leader en charge (ou Chargé de Paroisse) ou de manière autonome mais il fera valider son travail par le Leader en charge.

Les Annonces s'agissent d'informer le peuple de Dieu et les futurs officiants de la ou des tâches spirituelles qui va/vont leur être attribuée(s) durant la semaine à venir : conduite de l'office, prédication durant l'office, prières à réaliser, lecture(s) à lire, quêtes à récolter, afin qu'ils ou elles puissent se préparer, notamment pouvoir respecter les règles de sanctification corporelle.

Programmation

Le tableau des officiants

Ci-dessous, vous trouverez un extrait d'un tableau des officiants :

JOURS DAYS	DATES DATE	CONDUCTEURS CONDUCT-SERV	LECTEURS FRANCAIS LESSON	LECTEURS ANGLAIS LESSON	LECTURE BIBLIQUE BIBLE TEXT	
					1	2
Mardi Tuesday	01 1 st				2 Rois 4 : 38 - 41 (19 h.) 2 Kings 4 : 38 - 41 (7. pm)	
Matin Morning					2 Rois 2 : 19 - 24 (10 h.) 2 Kings 2 : 19 - 24 (10. am)	Actes 13 : 9 - 11 Acts 13 : 9 - 11
Dimanche Sunday	03 3 rd				2 Rois 4 : 1 - 7 (19 h.) 2 Kings 4 : 1 - 7 (7. pm)	
Soir Evening						
<i>Au-delà des apparences, Dieu choisit qui il veut. / God choose whoever he wants regardles</i>						
Lundi Monday	04 4 th				1 Chron. 28 : 7 - 10 (19 h.) 1 Chron. 28 : 7 - 10 (7. pm)	(Anniv. Intro. Rév Past. ADEOGUN) (Anniv. Install. Rev Past. ADEOGUN)
Mercredi Wednesday	06 6 th				1 Samuel 3 : 10 - 21 (19 h.) 1 Samuel 3 : 10 - 21 (7. pm)	
Jeudi Thursday	07 7 th				2 Samuel 7 : 8 - 12 (00 h.) 2 Samuel 7 : 8 - 12 (12. pm)	(Veillée de prières) (Night vigil service)
Vendredi Friday	08 8 th				Actes 9 : 6 - 15 (19 h.) Acts 9 : 6 - 15 (7. pm)	
Samedi - Morning Saturday	09 9 th				1 Samuel 16 : 1 - 7 (10 h.) 1 Samuel 16 : 1 - 7 (10. am)	Actes 1 : 21 - 25 (Journée m Remembrance of
Dimanche Sunday	10 th				Psaumes 78 : 70 - 72 (19 h.) Psalms 78 : 70 - 72 (7. pm)	

Figure 1 Extrait du tableau des officiants

Produit au Bénin chaque année, il s'agit d'un agenda très grand format courant sur toute l'année civile de janvier à décembre avec une à deux pages par mois selon la quantité de cultes révélés à assurer.

Sur la page de chaque mois, le tableau est prérempli composé de plusieurs colonnes mentionnant le jour de la semaine, la date du jour, le thème biblique de la semaine et les lectures traitant de cette thématique durant les offices.

Il restera au secrétaire de paroisse, en accord avec le Leader en charge, de remplir le nom des officiants à la conduite de l'office, à la prêche (prédication), aux lectures, aux quêtes et à la dernière prière.

Les Annonces

Lors du culte du dimanche matin 10 heures, le secrétaire effectue, après le cantique suivant la seconde lecture, la première annonce des officiants. Les annonces sont divisées en trois parties :

1. Annonce des officiants du culte en cours : Le Conducteur (le Moïse du jour), le Prédicateur, les officiants de la prière de 3 personnes, les lectures du jour et le thème de la semaine, les

lecteurs, les quêteurs, la devancière en charge de la Dernière Prière, la Bénédiction finale. Le Secrétaire pourra aussi désigner le devancier en charge de la prière sur la Prédication et de la prière sur la Quête si ce n'est pas le conducteur.

2. Annonce des officiants des cultes de la semaine à venir sur le même modèle jusqu'à celui du dimanche soir suivant.
3. Annonce des lois, préceptes et ordonnances de notre Église, selon l'auditoire présent : en effet, cette seconde partie la plus longue des annonces est essentiellement destinée aux nouvelles et nouveaux fidèles qui ne connaissent pas encore les règles de l'Église du Christianisme Céleste.
4. Annonces diverses : Actualités de la paroisse (cotisations spéciales, réunions du comité paroissial...) et sur les paroisses sœurs (fêtes de moissons...)

L'ouvrage « Lumière sur le Christianisme Céleste » d'Apollinaire Adetonah, référence pour la connaissance des règles de notre Église, recommande, à la page 65, une durée maximale allant de 5 à 10 minutes.

Habituellement, dans les cultes de 19 heures (mercredi, vendredi, dimanche), celui du 1^{er} jeudi du mois et les cultes exceptionnels (Jeudi Saint, Ascension, Toussaint, Noël), les annonces sont réalisées sur le même modèle.

Règles d'usage

Répartition des rôles entre hommes et femmes, oint(e)s et simplement baptisé(e)s

Être Baptisé(e)	Être Homme Oint = Devancier	Être Femme Ointe = Devancière
	Conduire un culte	
	Prêcher / Exhorter	
Homme : Lire les lectures	Lire la ou les lectures	

H : Prière d'une personne	Prière d'une personne	
Prière de 3 personnes : H : 1 ^{ère} et 3 ^e / F : 2 ^e	Prière de 3 personnes : 1 ^{ère} et 3 ^e	Prière de 3 personnes : 2 ^e
Prière de 7 personnes : H : 1 ^{ère} , 3 ^e , 5 ^e , 7 ^e F : 2 ^e , 4 ^e , 6 ^e	Prière de 7 personnes : 1 ^{ère} , 3 ^e , 5 ^e , 7 ^e	Prière de 7 personnes : 2 ^e , 4 ^e , 6 ^e
	Prière sur la Prédication	
Quêtes (le conducteur fera la quête à l'autel au préalable)	Quêtes	Quêtes
H : Prière sur la Quête <i>Celui-ci ne doit pas être un petit enfant (Lumière sur le Christianisme Céleste, p.</i>	Prière sur la Quête	
		Dernière Prière

Comme révélé par le Saint-Esprit au fondateur de notre Église Samuel Biléou Joseph Oshoffa, les hommes peuvent assurer toutes les fonctions (conduite, prédication, lectures, prières) à l'exception notable de la « Seconde Prière durant la Prière de 3 personnes » et de la « Dernière Prière » dédiées impérativement à une femme, devancière de préférence pour le premier cas et obligatoirement pour le second cas. Pour la « Dernière Prière », en l'absence de devancière, le conducteur s'il est seul ou tous les devanciers présents prient ensemble en remplacement.

Les femmes peuvent uniquement faire la « Seconde prière durant la prière de 3 personnes ». Il s'agira d'une prière de combat. Elles peuvent faire la « Quête » (récolte des dons fiduciaires des fidèles). Elles doivent faire la « Dernière Prière » de l'office : aucun homme seul est habilité à remplacer la femme devancière à l'exception du conducteur de l'office s'il est tout seul.

A noter qu'à la chorale, les règles changent : une femme choriste peut prier pour ouvrir les activités de la chorale et pour clôturer uniquement en l'absence d'un homme devancier. Si présent, ce dernier peut néanmoins déléguer la prière à une femme choriste ou à l'ensemble des choristes, mais il lancera le Notre Père et fera la bénédiction.

Ancienneté et programmation

Le Conducteur de l'office doit être moins avancé en grade que le prédicateur. S'ils ont le même grade, c'est la date du baptême qui est à retenir. Dans le cas contraire, le conducteur fera également la prédication.

Dans la Prière de 3 personnes ou 7 personnes : plus on avance dans les prières, plus les officiants hommes et femmes doivent être plus avancés en grade. S'ils ou elles ont le même grade, la date du baptême fait foi.

Le lecteur du 1^{er} texte durant les offices du dimanche matin et les cultes exceptionnels (Jeudi Saint, Ascension, Toussaint, Noël) doit être baptisé plus récemment s'ils ont le même grade ou moins avancé en grade que le lecteur du 2^{ème} texte. Un fidèle baptisé mais pas encore oint sera naturellement moins gradé qu'un devancier. Si deux fidèles baptisés mais non oints font les deux lectures : le plus jeune en âge fera la première lecture.

La bénédiction finale au terme du culte, après la dernière prière, est par défaut attribuée au Leader en charge de la paroisse (Chargé Paroissial). Cependant, avec son accord ou en son absence, il peut être remplacé par le Devancier le plus avancé en grade.